

Commune de
CANTIN
DECLARATION DE PROJET VALANT
MISE EN COMPATIBILITE DU PLU
Règlement graphique mis en compatibilité n°2/2
1:2 000

Vu pour être annexé à la délibération du XXXXX/XXXXX
approuvant les dispositions du PLU mis en compatibilité.

Fait à Cantin,
Le Maire,



Réalisé le : 20/10/2020

APPROUVE LE : 25/04/2005
MIS EN COMPATIBILITE LE : XXXX/XXXXX



Mairie de France (Département) Grand Est
28C du Châteaumont 57000 Sarre-Union
57000 Sarre-Union Tel: 03 93 45 55 08
51000 Châtenay-Charnoy Tel: 03 26 04 25 01

Légende

- Espace Boisé Classé
- Emplacement réservé
- Accès routier imposé
- Chemin du Tour des Haies à poursuivre (principe)
- Liaison piétonne (principe)
- Liaison à prévoir à terme entre les 2 secteurs
- Obligation de planter
- Protection au titre de la loi Paysage :**
- Élément du patrimoine bâti à protéger au titre du L-123-1 7°
- Élément du patrimoine bâti à protéger au titre du L-123-1 7°
- Liaison douce protégée (sentier ou chemin) (L-123-1 6°)
- Espace boisé protégé au titre du L-123-1 7°
- Crêtes (éléments de paysage protégés au titre du L-123-1 7°)
- UA : Zone urbaine dense
- UB : Zone urbaine
- UE : Zone d'activités
- UF : Zone ferroviaire
- 1AUh : Zone d'urbanisation future (habitat court/moyen terme)
- 2AUh : Zone d'urbanisation future (habitat long terme)
- 2AUe : Zone d'activités future
- A : Zone agricole
- Ap : Zone agricole protégée
- N : Zone naturelle
- Nh : Zone naturelle d'habitat isolée non desservie par l'assainissement

N°	Surface	Objet	Bénéficiaire
ER n°1	1290 m²	Accès à la zone naturelle	Commune
ER n°2	629 m²	Accès piéton à la 1AU	Commune
ER n°3	54 m²	Accès piéton à la 1AU	Commune

